

Département : SAVOIE

COMMUNE DE VILLAROGER
Séance du lundi 5 mai 2025 à 18H30

Délibération du Conseil Municipal N° 2025/53

DATE DE LA CONVOCATION	: 30 avril 2025
DATE D’AFFICHAGE	: 30 avril 2025
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE	: 10
NOMBRE DE CONSEILLER PRESENTS	: 6
NOMBRE DE CONSEILLERS ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR	: 1
NOMBRE DE CONSEILLERS ABSENTS	: 3

L’an deux mille vingt-cinq et le cinq mai à 18H30, le Conseil municipal de la Commune de VILLAROGER, dûment convoqué, s’est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain EMPRIN, Maire

PRÉSENTS :

EMPRIN Alain, Maire

CERISE Jérôme, VIVET-GROS Alexis Adjoints

CHARDON Maurice, LIMBARINU Nadine, MARMOTTAN Lionel

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

DUBOS Jean-Christophe a donné pouvoir à CHARDON Maurice

ABSENTS : BOULANGEAT Mégane, CREY Marlène, COGEZ Frédéric

En conformité avec l’article L2121-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT), Mme Nadine LIMBARINU a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de l’assemblée délibérante.

Emprunts bancaires pour les travaux du parking et du bâtiment de service 2025

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de recourir à 6 emprunts pour assurer le financement des travaux du parking et du bâtiment de service au Pré.

Suite à une consultation auprès des banques, il indique avoir reçu 4 réponses.

Il propose au Conseil Municipal de retenir la proposition faite par le Pool bancaire Caisse d’épargne/Crédit agricole/Crédit Mutuel dont les caractéristiques des emprunts sont les suivantes :

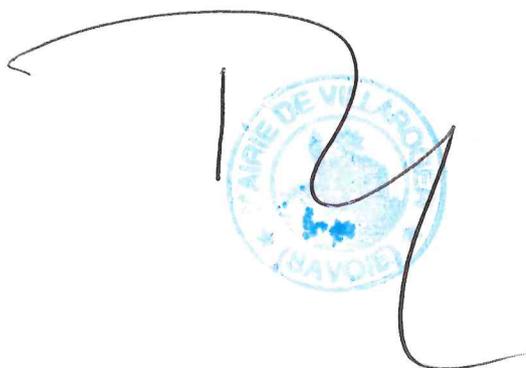
PRÊT	CAISSE D'EPARGNE		CREDIT AGRICOLE		CREDIT MUTUEL	
	COURT TERME	LONG TERME	COURT TERME	LONG TERME	COURT TERME	LONG TERME
SCORE GISSLER	1-A		1-A		1-A	
MONTANT DU PRÊT	1 233 000.00 €	1 400 000.00 €	1 233 000.00 €	850 000.00 €	1 233 000.00 €	850 000.00 €
DUREE DU PRÊT	3 ANS	25 ANS	3 ANS	20 ANS	3 ANS	20 ANS
PERIODICITE	TRIMESTRIELLE	TRIMESTRIELLE	TRIMESTRIELLE	TRIMESTRIELLE	TRIMESTRIELLE	TRIMESTRIELLE
ECHEANCES	CONSTANT	CONSTANT	CONSTANT	CONSTANT	CONSTANT	CONSTANT
TAUX INTERET ANNUEL	3.25%	3.78%	3.23%	3.70%	3.25%	3.65%
BASE DE CALCUL INTERET	30/360	30/360	30/360	30/360	365/365	365/365
REMBOURSEMENT ANTICIPE	TOTAL OU PARTIEL SANS INDEMNITES	MOYENNANT PREAVIS ET PAIEMENT 1 INDEMNITE ACTUARIELLE	TOTAL OU PARTIEL SANS INDEMNITES	SANS PREAVIS 2 MOIS D'INTERETS ET EN CAS DE BAISSSE DES TAUX , CALCUL D'UNE INDEMNITES FINANCIERE	TOTAL OU PARTIEL SANS INDEMNITES	SANS PREAVIS AVEC PAIEMENT 1 INDEMNITE DE 5% DU MONTANT DU CAPITAL REMBOURSE PAR ANTICIPATION
COMMISSION ENGAGEMENT	1 233.00 €	1 400.00 €	1 356.63 €	850.00 €	1 233.00 €	850.00 €
MODBILISATION DES FONDS	SOUS 3 MOIS	SOUS 3 MOIS	SOUS 3 MOIS	AVANT LE 30/05	SOUS 3 MOIS	AVANT LE 31/07

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et l'unanimité :

- DECIDE de choisir les six offres de prêt ci-dessus
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les contrats de prêt et toutes les pièces relatives à ces emprunts.

Ainsi fait et délibéré.

Le Maire,
Alain EMPRIN



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Alain Emprin'. The signature is written over a circular blue official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE VILLARD-BON' at the top and 'SAVOIE' at the bottom, with a central emblem. The signature is a large, stylized cursive script.